Mars 2021

Le journal de Caix

Dates à retenir :

- **7 mars** : fête des grands -mères
- **20 mars** : Hauts de France propres (RDV 8h30 sur la place)
- **3 avril** : Chasse aux œufs de Pâques
- **4 avril** : Pâques
- **8 mai** : commémoration de la fin de la guerre 1945 (RDV 11h30 au monument aux morts)
- **30 mai** : fête des mères

La mairie et les permanences

La mairie est ouverte au public pendant les permanences de Madame le maire :

- le lundi de 17h00 à 19h00
- le mercredi de 17h00 à 18h00
- sur rendez-vous au 03.22.88.29.00 ou par mail à mairie.caix@orange.fr

En période de couvre-feu les permanences ont lieu :

- Le lundi de 16h30 à 17h45
- Le mardi de 16h30 à 17h45
- Le samedi de 11h00 à 12h00

La loi sur la protection des données ne nous permet plus de partager avec vous les naissances, mariages, PACS et décès sans l'accord des personnes concernées.
Si vous souhaitez partager ce type d'information avec les caixoises et les caixois, merci de bien vouloir vous manifester en mairie afin de remplir un formulaire de consentement pour une publication dans le prochain bulletin.

Artisans et commerçants de CAIX

3 emplacements publicitaires gratuits par bulletin vous seront dédiés

Envoyez vos pubs à mairie.caix@orange.fr

(publication par ordre de réception)

Le mot du maire

L'année 2020 fut difficile pour nous tous, avec une crise sanitaire sans précédent, qui a durement bousculé nos vies. C'est et ce sera encore difficile tant que nous n'aurons pas vaincu ce virus. Aussi, nous devons rester optimiste et persuadés que nous allons vivre des jours meilleurs. Soyons patients! Heureusement, la solidarité s'active et chacun cherche des solutions pour traverser au mieux cette période éprouvante.

Je tiens à remercier chaleureusement:

- l'équipe municipale et les membres du CCAS. Grâce aux efforts de chacun lors des évènementiels (fête du village, colis des ainés, Noël…), ces derniers ont été réalisés avec succès.
- le personnel communal et les intérimaires pour la gestion de cette crise et leur investissement dans l'application des protocoles très complexes et parfois changeants, ainsi que pour leur implication sans faille au quotidien dans le fonctionnement de notre commune.
- les bénévoles d'être présents jour après jour avec leur bonne humeur, contribuant ainsi à une réussite en équipe. Nous sommes chanceux de vous avoir parmi nous. Continuez à nous épauler !!…

Et encore MERCI.

L'année 2021 s'annonce avec de nouveaux défis, de nouvelles tâches, de nouvelles intelligences à construire….
Vous découvrirez dans ce bulletin la motivation d'une équipe municipale et communale pour faire avancer les projets (voiries, travaux divers, manifestations…) pour mieux vivre et améliorer le cadre de vie à Caix. La mise en œuvre des différents projets nécessitent du temps : réalisation de devis, obtention de subventions et mise en œuvre des travaux.

Reste à élaborer le budget 2021 qui nous l'espérons permettra de mener à terme une partie des objectifs de notre programme électoral. Rassurez-vous, les finances de la commune se portent bien.

D'autres projets se développeront probablement au cours de l'année, grâce à l'entreprise ENERTRAG, qui avait initialement prévu pour l'année 2020 de faire un don à hauteur de 45 000 € à la commune, hors celui-ci a été revu à la hausse soit un montant total de 100 000 €.
Un grand merci à l'entreprise ENERTRAG ainsi qu'à mon prédécesseur, M. MANNENS à l'origine du projet.

Le mot du maire

Je terminerais ainsi, que l'année 2021 soit apaisée, dans la santé, et j'appelle du fond du cœur le retour à une vie sociale et culturelle ordinaire, à des rapports humains simples et sans contraintes.

Sabine SCRIBE

Quoi de neuf à Caix ?

LES TRAVAUX :

⇒ La bibliothèque a déménagé, elle est maintenant située dans une ancienne salle de classe place du 8 mai.

Nouvelle bibliothèque

⇒ La salle des fêtes est actuellement en cours de rénovation : réfection du sol, changement de la porte d'entrée et pose d'un rideau métallique, mise en conformité, enduits et peintures. La location de la salle est suspendue pour le moment.

⇒ Le passage de la fibre internet se poursuit. L'arrivée à Caix est prévue pour 2022

⇒ La toiture et la façade Ouest de l'Eglise vont être rénovées, la circulation rue de l'Eglise et rue des Fleurons risque d'être régulièrement perturbée entre mars 2021 et mars 2022. Soyez prudents !
Si vous souhaitez participer à une souscription afin de continuer la rénovation du reste de l'église, veuillez contacter la mairie
(ce don ouvrira droit à un crédit d'impôt de 60% du montant versé).

⇒ L'installation des éoliennes se poursuit, la circulation pourrait être perturbée autour du village entre mars et juillet par le passage de convois exceptionnels
(arrêtés disponibles en mairie).

Quoi de neuf à Caix ?

⇒ Suite aux cambriolages ayant régulièrement lieu à l'encontre de l'agence postale, la commune vient de recevoir un accord de subvention de La Poste afin de sécuriser davantage les locaux. Les travaux débuteront prochainement.

⇒ Des projets de voiries sont toujours en cours : devis et dossiers de financements.

⇒ L'installation d'un relais de radiotéléphonie Orange rue du Val avait été prévu en 2020. Le projet a été abrogé, une étude de sol est actuellement en cours pour une implantation à proximité du futur parking du cimetière sur un terrain communal. Si toutes les conditions sont réunies l'antenne devrait être opérationnelle cet été (travaux prévus du 20 avril au 17 juin pour une mise en service le 20 juillet) et ainsi générer un revenu de 1000€ annuel pour la commune.

QUELQUES RAPPELS :

⇒ Afin de faciliter la distribution du courrier, nous vous demandons de bien vouloir indiquer vos noms sur les boîtes aux lettres.

⇒ Nous invitons les nouveaux arrivants (propriétaires et locataires) à venir se présenter en mairie.

⇒ Rappel : l'entretien des trottoirs et des caniveaux est à la charge des administrés (nettoyage, désherbage, déneigement).

Quoi de neuf à Caix ?

⇒ Nous vous rappelons que les sacs jaunes et bleus ne doivent être utilisés que pour le tri et non pour les ordures ménagères. Ils doivent également être sortis pleins, si ils ne le sont pas, merci d'attendre le ramassage suivant.

Etant donné les nouvelles consignes de tri, le nombre de sac n'est plus limité mais votre consommation devra correspondre à votre consommation familiale et les abus seront surveillés.

⇒ Le couvre-feu entraine une recrudescence de cambriolages. Si vous remarquez des mouvements inhabituels dans votre quartier, n'hésitez pas à contacter la gendarmerie.

⇒ Le dépôt de gravats et de terre rue de Guillaucourt est désormais interdit. Vous pouvez encore déposer des gravats à l'emplacement du futur parking du cimetière (fin des travaux prévu au dernier trimestre 2021) mais en respectant le dépôt au fond du terrain et en présence d'un élu. Merci de contacter la mairie.

⇒ Nous prions les propriétaires de chiens et de chevaux de bien vouloir ramasser les déjections de leur animal sur la voie publique. Cf. Article R632-1 du Code Pénal et arrêté municipal 2021/5.
Afin de faciliter cette obligation, des poubelles vont être installées sur l'ensemble de la commune.

Quoi de neuf à Caix ?

INFOS DIVERSES :

⇒ Pour avoir les dernières informations concernant notre village, vous pouvez toujours télécharger l'application Panneau Pocket.

PANNEAUPOCKET
« Ma commune dans la poche »

⇒ A la demande de la préfecture, nous avons recensé les personnes de plus de 75 ans souhaitant se faire vacciner, nous les remercions pour leur accueil chaleureux. Pour prendre rendez-vous pour vous faire vacciner, composez le 0 800 009 110 , appel gratuit.
Merci à tous de continuer à appliquer les gestes barrières.

⇒ Une nouvelle association caixoise s'est créée :
Caix Cyclisme Vallée de la Haute Somme (CCVHS), pour développer le cyclisme de loisirs et/ou de compétition. Président : Franck Dormy,
Tél : 06.28.42.09.08, mail : franckdormy1968@gmail.com

⇒ Deux rencontres du café du souvenir ont pu avoir lieu avant les dernières mesures gouvernementales. Nous espérons pouvoir reprendre ces activités prochainement.

⇒ Si vous rencontrez des difficultés, la Croix-Rouge peut éventuellement vous aider. N'hésitez pas à contacter l'antenne de Rosières au 03.22.78.56.31 afin que votre situation soit étudiée.

Hauts-de-France PROPRES
Ensemble, nettoyons notre région !

⇒ Rendez-vous le 20 mars à 8h30 sur la place pour toutes les personnes souhaitant participer au ramassage des déchets dans les chemins caixois par le biais de l'opération Hauts de France propres (annulé en cas de confinement).

⇒ Des parcelles de jardins potagers seront prochainement disponibles à la location. Si vous êtes intéressé, merci de vous manifester en mairie avant le 31 mars 2021.

Du côté de l'association des fêtes

Evènements à venir :

3 avril : chasse aux œufs de Pâques
(vous serez avisés prochainement des modalités de cet événement).

En raison des mesures gouvernementales, la réderie du mois de mai n'aura pas lieu.

La fête de Caix

Il était important pour nous d'organiser une belle fête en septembre dernier.
Nous tenons à remercier les caixoises et les caixois d'être venus si nombreux.
Cette première manifestation a été un beau succès.

Les exposants et les visiteurs ont afflué dans notre village afin de profiter des animations telles que la ZUMBA, l'onglerie, le maquillage pour petits et grands ainsi que de la restauration. Durant cette journée les conseillers et bénévoles présents ont eu à cœur de servir tout le monde rapidement. Ainsi avec une équipe motivée, nous avons réussi à servir plus de 300 repas dont 160 kg de frites et plus de 1000 boissons.

Pour clôturer cette magnifique journée a eu lieu une tombola avec de très beaux lots comme le cookeo. La réderie a ensuite laissé place à l'évènement majeur de cette journée : le concert de rock proposé par le groupe THE BEAST. Les musiciens étaient ravis de découvrir notre village ainsi que son public venu en masse.

Du côté de l'association des fêtes

Le Noël des enfants

Etant donné la situation sanitaire nous avons dû renoncer à l'organisation d'un marché de Noël et d'un événement festif pour les petits caixois.

Il était tout de même important pour nous d'offrir un présent aux nombreux enfants du village. Nous avons donc décidé de demander l'aide du Père Noël pour offrir des cartes cadeaux. Heureusement pour nous celui-ci avait dans son carnet d'adresse les coordonnées de quelques lutins.

Nous remercions chaleureusement Emilie et Antoine Beauvois ainsi que le Père Noël et ses lutins pour leur aide précieuse et le prêt de leur attelage.

Mise en lumière : l'EHPAD de Caix

Le château de Caix autour de 1909

C'est en 1967 que le château de Caix tel que nous le connaissons a vu le jour en tant que maison de retraite. Avant cela, il s'agissait d'une colonie de vacances pour les salariés de la filature de Roubaix.

En 2012, avec le départ à la retraite de Madame Thuillier restée à la tête du Château de Caix pendant trente-cinq années ; la Résidence Vallée de la Luce voit le jour.

Il s'agit d'un Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes à taille humaine qui place le bien-être physique et moral des résidents au cœur de ses préoccupations. L'établissement propose des chambres particulières et une pour un couple, dans un bâtiment inauguré l'été 2012, où sécurité et confort sont privilégiés.

Sa capacité d'accueil s'élève à 44 personnes. Ce sont aujourd'hui principalement des santerois qui y résident, ce qui leur permet de rester au plus près de leurs familles.

Mise en lumière : l'EHPAD de Caix

Des animations quotidiennes sont proposées pour distraire les personnes accueillies.

Une équipe de professionnels de santé, administratifs, techniques, hôteliers, cuisiniers et animatrice (30 salariés) est entièrement dévouée à leur bien-être.
Il s'agit d'un bassin d'emploi pour le Santerre dans le secteur de l'aide à la personne très demandeur et en pleine expansion.

Le parc de 4000m2 est agrémenté d'un parcours de santé qui permet de proposer des séances de maintien et de renfort de la tonicité musculaire, de travailler sur les repères spatio-temporels et sur l'équilibre tout en favorisant la convivialité et le plaisir.

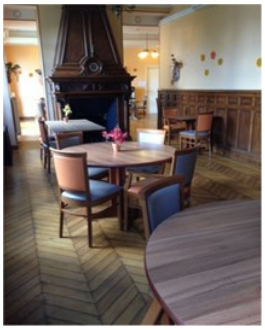

Les repas sont confectionnés sur place par deux cuisiniers qui utilisent produits frais, produits locaux et produits bio.

Madame Gourlain, directrice nous parle des défis d'aujourd'hui : « Épargnés par le virus, vaccinés, nous nous projetons vers un « retour à la vie normale » ! »

Depuis près d'un an, les résidents des EHPAD sont soumis à des mesures contraignantes de sécurité, ayant eu pour conséquence de limiter leur vie sociale et affective : confinements, restriction des visites de proches, interdiction de recevoir dans leur logement, suspension de certaines activités.
Il nous semble, à l'approche du triste anniversaire du confinement des EHPAD en mars 2020, que la vaccination soit synonyme d'espoir !… Avec 81 % de nos résidents vaccinés ces 27 janvier et 17 février, nous travaillons actuellement un projet de « retour à la normale » avec la possibilité prochainement offerte aux proches d'accéder au logement de leur parent, de prendre leur repas avec lui dans l'établissement ainsi que la liberté pour les résidents de sortir de la résidence pour passer un moment en famille.

Suivez toute l'actualité de la Résidence Vallée de la Luce sur :
http://www.insidephilogeris.com

Caix d'autrefois : reconnaissez-vous ces rues ?

Réponses dans le prochain bulletin

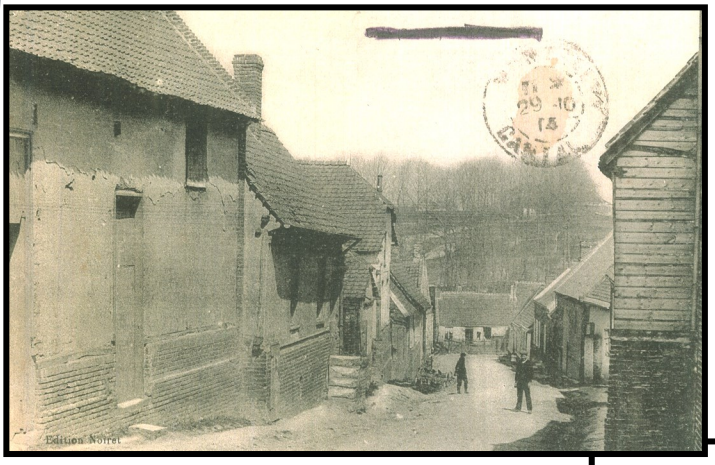

← PHOTO 1

PHOTO 2 →

← PHOTO 3
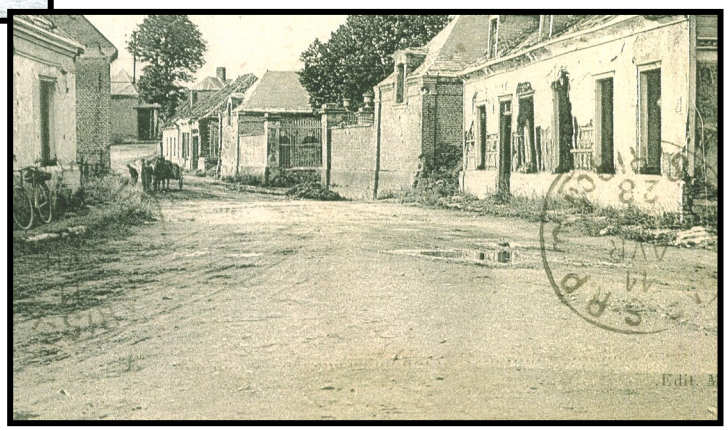
PHOTO 4 →